



L'alternance c'est tendance !

Qu'il s'agisse de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation, l'alternance a le vent en poupe. Mêlant formation et expérience professionnelle, ce type de contrat permet aux étudiants de transformer la théorie en pratique. Mais, en dehors des avantages financiers, quel est l'intérêt pour l'entreprise ? Parfois insoupçonnés, les bénéfices sont nombreux.

1 DU SUR-MESURE' POUR VOTRE STRUCTURE

Le premier avantage à intégrer un alternant au sein de votre équipe, c'est de pouvoir le former aux méthodes, aux valeurs et à la culture de l'entreprise. Et de lui permettre de grandir dans ce cadre au sein de votre structure. Sans compter qu'à l'issue de sa formation, il disposera de toutes les compétences requises par celle-ci. Vous aurez là un employé idéal en quelques sortes.

2 ANTICIPER UN BESOIN

L'alternance est un bon moyen de répondre à un besoin immédiat tout en maîtrisant ses coûts. Elle vous permet également d'anticiper les besoins à venir. Pendant la durée du contrat, vous avez le temps d'évaluer et d'accompagner l'apprenti afin de préparer une éventuelle embauche définitive.



3 UN REGARD NEUF

Un alternant c'est aussi un vent de dynamisme au sein d'une équipe. Même si le parcours de chacun est différent, il n'en demeure pas moins que ce type de contrat est un véritable choix de sa part. Sa détermination et sa soif d'apprendre sont donc des atouts non négligeables pour votre entreprise. D'autant qu'ils s'avèrent souvent contagieux. L'employé en alternance apporte, en outre, un regard extérieur très enrichissant mais aussi des méthodes et des techniques récentes apprises dans à l'école.

4 UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE (OU UNE VOIE D'EXCELLENCE)

Les retours sur l'enseignement supérieur sont unanimes. Les formations sont trop théoriques et la mise en pratique est souvent absente. L'alternance offre au contraire aux étudiants la possibilité d'acquérir une expérience inestimable et irremplaçable en plus d'une formation théorique. Un cercle vertueux qui, à terme, mettra sur le marché des profils plus qualifiés et plus aptes à intégrer le monde de l'entreprise.

ALORS, POURQUOI S'EN PRIVER ?

LIENS UTILES

Les contrats d'alternances :

<https://www.pole-emploi.fr/employeur/les-contrats-en-alternance-comment-ca-marche--@/article.jspz?id=650608>

L'alternance, est-ce fait pour mon entreprise ?

<https://www.pole-emploi.fr/employeur/l-alternance-est-ce-fait-pour-mon-entreprise--@/article.jspz?id=650366>

Alternance, des infos pour se lancer :

<https://www.pole-emploi.fr/employeur/alternance-des-infos-pour-se-lancer-@/index.jspz?id=515538>